



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E195366

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2027

ÉDITÉ LE

29/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/2021

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 13/05/2026
1 000

Raison sociale : VIVRE BOIS

9 RUE DE QUILLY
14680 BRETTEVILLE-SUR-LAIZE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN CEDEX 4 2021B00070

Siret : 892 841 040 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3800546-0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J65471Y

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J65471Y

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 02 31 39 52 46

Portable : 07 68 24 57 37

Fax :

Site Internet : <http://www.vivrebois14.fr>

E-mail : contact@vivrebois14.fr

Responsabilité légale :
GUERARD EDDY GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	30/06/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/05/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	02/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/06/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/06/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	30/06/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	02/10/2025
o Isolation des combles perdus	02/10/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	02/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.